

COLLOQUE « OISEAUX DE MONTAGNE ET CABLES AERIENS »**Le 20 Octobre 2009 - Arc 1800****SYNTHESE de l'ATELIER LIGNES ELECTRIQUES**

Les intervenants ont présenté de nombreux dispositifs anti-électrocution et surtout anti-percussion avec les expérimentations réalisées ou en cours.

. Ainsi, Monsieur DUBUS (RTE TE RAA) a parlé des réalisations du GET Savoie et de celles de l'ensemble du TE RAA sur le massif alpin.

. Monsieur FERON (ERDF) a précisé l'importance qu'avait la protection de l'avifaune pour ERDF.

. Monsieur SERRE (LPO Pyrénées vivantes) a montré les dispositifs anti-percussion expérimentés dans les Pyrénées avec malheureusement des résultats peu significatifs à ce jour.

. Monsieur HAMMAR a installé dans la salle les systèmes conçus par HAMMAR PRODUKTER et a mis à disposition des participants au colloque une documentation intéressante.

. Monsieur ESTRADE a de même explicité les réalisations de DERVAUT PRODUCTION en matière environnementale.

. Monsieur LOSCHI (ERDF Savoie) avait, quant à lui, déjà détaillé les évaluations menées par ERDF sur le territoire dont il assure le suivi avifaunistique.

. Quant à moi-même, j'ai présenté les systèmes mis au point, dès le début des années 80, par l'AMBE pour réduire les accidents par percussion sur les lignes électriques THT, HT et MT (= HTA et HTB), système d'avertissement et système d'effarouchement visuel, les protocoles de suivis et les résultats de ces suivis sur de nombreuses lignes avec l'évaluation de l'efficacité des systèmes.

J'ai, de même, présenté les systèmes anti-électrocution testés sur l'ensemble du territoire national : petites régions naturelles en Picardie (Marquenterre), Nord – Pas-de-Calais (Avesnois), Provence-Alpes-Côte d'Azur (Luberon, Camargue, Crau), Rhône-Alpes (vallée du Rhône), Poitou-Charentes (Marais Poitevin), Pays de Loire (Marais Poitevin),

Languedoc-Roussillon (Camargue) avec des suivis pendant plusieurs années pour la Direction générale de l'EDF ou pour différentes unités.

Il ressort de ces interventions que les recherches concernant la protection de l'avifaune au regard des lignes électriques sont nombreuses et diversifiées. Toutefois, il apparaît clairement qu'il existe :

- un manque total de connaissances des nombreuses études et travaux existants. Par exemple, pour les balises AMBE avifaune, plusieurs couleurs ont été testées lors des expérimentations : noir, bleu, vert, jaune, blanc, rouge...
- un manque d'échanges entre les services centraux, les unités et les sous-unités. Ainsi, des systèmes déjà expérimentés le sont de nouveau... 15 ans après ! Les différents « systèmes pendarts » testés dans les années 90 dans le parc du Marais Poitevin par l'AMBE, ne montrent qu'une efficacité relative (40 % d'efficacité) car ils ne visualisent pas réellement le câble par rapport aux systèmes utilisant le câble comme axe (spiraux AMBE, balise aéronautique) dont l'efficacité est en moyenne de 85 % toutes espèces confondues.

Et pourtant les pendarts continuent à être testés !

Manque de communication ou communication mal conçue, vouloir « refaire sans cesse le monde », c'est perdre son temps, c'est perdre de l'argent et, surtout, c'est faire passer l'intérêt personnel avant celui de la protection de l'avifaune !

Jean-Luc MERIAUX
Animateur de l'Atelier